

« Louange à Dieu, que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,
Mesdames et Messieurs,

Chers enfants,

« Il nous est agréable de nous adresser à vous dans le cadre de cette rencontre distinguée, à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant que nous entourons de notre entière sollicitude, pour déclarer ouverte la session nationale du Parlement de l'enfant qui se tient dans le cadre des efforts intenses consentis par la commission nationale chargée de la préparation de la participation du Royaume du Maroc à la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies sur la question de l'enfance, dont la présidence effective est assurée par notre frère S.A.R. le Prince Moulay Rachid, exprimant nos meilleures salutations aux enfants y compris ceux venus des pays frères et amis pour prendre part, à nos côtés, aux travaux de cette session.

Nous souhaitons également la bienvenue aux honorables invités qui ont accepté l'invitation de notre sœur, S.A.R. la Princesse Lalla Meryem, présidente du Parlement de l'enfant et de l'observatoire national des droits de l'enfant.

Nos remerciements vont également, à cette occasion, à l'endroit des membres du Parlement et de notre gouvernement pour l'intérêt particulier qu'ils accordent à ce procédé civilisé dans l'éducation à la démocratie, la participation effective et la solidarité entre les générations.

Honorable assemblée

Chers enfants, les actions sérieuses qui ont marqué les étapes de votre préparation à cette session, les thèmes retenus et la méthode civilisée que vous avez adoptée en la matière, émanent de votre détermination et de celle des autres enfants du Maroc à adhérer de manière qualitative dans le processus de l'action qu'entreprend la commission nationale, dans toutes ses composantes, action qui a donné un éclat particulier à la participation de notre pays à la deuxième session préparatoire à New York.

Au cours de cette session, Leurs Altesses Royales le Prince Moulay Rachid et la Princesse Lalla Meryem ont souligné l'efficacité du rôle joué par notre pays et la voie que nous avons choisie pour soutenir les questions de l'enfance et notre ferme détermination à les promouvoir du fait que leur développement figure parmi les priorités nationales de nos stratégies aux plans régional et national.

Tout en félicitant la commission nationale pour les valeureuses actions et les activités entreprises, nous réaffirmons que la mobilisation de notre pays à l'échelle régionale et nationale, émane de notre conviction en la nécessité de la conjugaison des efforts, de l'adoption de nouvelles méthodes dans les rapports entre les peuples, de la considération que

nous vouons à l'UNICEF, sur le plan international, pour ses actions en faveur de l'enfance au niveau mondial et pour le soutien que mérite cette organisation dans cette conjoncture qui constitue un tournant décisif dans la consécration d'une nouvelle approche des questions de l'enfant.

Cette approche est fondée sur le respect des cultures et des valeurs humaines, et fait siennes les vertus de la paix, de la tolérance et de la dignité humaine, surtout dans un monde marqué par le foisonnement du phénomène de l'exploitation ignominieuse des enfants, les différentes formes de maltraitance dont ils sont l'objet et le fait qu'ils soient quelques fois victimes des guerres, des conflits et du blocus. Le cas des enfants de Palestine en est un exemple édifiant.

Honorable assemblée

Chers enfants,

Nous nous sommes réjouis de la méthode de partenariat intégré avec laquelle le gouvernement et toutes les composantes de la société civile traitent ce sujet, faisant de la tenue du Sommet mondial une occasion et non pas une fin en soi pour activer le parachèvement des chantiers que nous avons entamés dans ce domaine depuis notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres.

Ainsi, conformément à nos Hautes directives, vous vous êtes penchés sur l'élaboration d'une stratégie cohérente pour protéger les enfants contre la maltraitance, renforcer les programmes d'alphabétisation, poursuivre le processus de généralisation de la scolarisation et continuer à multiplier les programmes de santé en faveur de la mère et de l'enfant.

Le grand intérêt porté par la commission nationale à la question de l'harmonisation des législations nationales avec les conventions onusiennes sur les droits de l'enfant telles que ratifiées par notre pays, témoigne de notre fidélité à nos enfants et à nos engagements internationaux, ce qui nous permet d'entamer la prochaine décennie avec un fort potentiel, sachant bien que la législation en la matière constitue un pilier fondamental pour toute protection efficace de l'enfant au sein de sa famille.

«Nous ne pouvons que nous féliciter de l'effort considérable et continu déployé par S.A.R. la Princesse Lalla Meryem, présidente de l'Observatoire national des droits de l'enfant, qui en a fait, depuis sa création, une institution, œuvrant conformément à nos orientations en tant que force de proposition d'avant-garde, et un espace où se conjuguent les efforts des responsables gouvernementaux, de la société civile, les défenseurs des droits de l'enfant et l'ensemble des organisations internationales concernées, chacune selon sa méthode de travail et les modes de son intervention, en plaçant la question de la protection de l'enfance au-dessus de toute autre considération.

Conscient que nous sommes de la place qu'occupe désormais l'Observatoire national des droits de l'enfant au niveau national et régional et de son rôle exemplaire reconnu par les parties intéressées à la question de l'enfance au Maroc et à l'étranger, nous avons décidé de continuer à l'encourager et à le soutenir afin de renforcer sa mission d'observation et de recherche scientifique, de telle sorte qu'il puisse fournir les données scientifiques à même de promouvoir les droits de l'enfant dans notre pays.

Nous l'invitons, à cette occasion, à mettre à la disposition des pays arabes et africains frères les résultats de l'expertise et des actions-pilote du Royaume en la matière, et de faire de cette démarche l'une de ses principales missions.

Vous devez donc, que Dieu vous protège, faire de votre rencontre, une étape essentielle dans la marche de consolidation de votre institution et dans sa préparation à une participation efficace au cours de la prochaine décennie, tout en faisant preuve de patriotisme sincère et étant imbus des principes de tolérance de l'Islam et des traditions de notre civilisation et histoire séculaires.

Nul doute que la charte qu'adoptera votre actuelle session, lancera ce processus civilisationnel sur des bases objectives et démocratiques, en contribuant de votre part à ce mouvement mondial, pour que notre monde soit digne de ses enfants.

Puisse Dieu vous aider et couronner de succès vos actions dans l'intérêt de tous les enfants où qu'ils se trouvent.»Et dis:

«Euvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que son messenger et les croyants» (Coran).

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous. »

MAP